



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ensemble de la profession de sage-femme dénonce depuis des années :

- la dégradation de ses conditions d'exercice professionnel,
- l'insuffisance des effectifs,
- la précarité, l'inadaptation de ses rémunérations et
- le manque de visibilité et de reconnaissance de leurs compétences.

Sont pointées aussi :

- les fermetures de maternités et de lits
- l'absence de mise en place de filières dédiées à la prise en charge physiologique de la grossesse malgré la forte demande des femmes,

Chaque jour, les sages-femmes sont mobilisé.e.s pour assurer la sécurité des naissances, mais aussi pour participer à la prise en charge médicale de toutes les femmes qui leur font confiance, dans leur domaine de compétence.

Nous ne voulons plus être oublié.e.s, méprisé.e.s, dévalorisé.e.s et attendons des mesures concrètes et des engagements institutionnels forts pour permettre aux sages-femmes de gagner un salaire à la hauteur de leurs responsabilités, de prendre en charge les femmes et les familles dans des conditions de sécurité dignes de notre pays.

Le rendement, la rentabilité n'ont pas leur place dans les domaines liés à la santé et tout particulièrement dans celui de la périnatalité et de la santé des femmes.

Nous appelons toutes les sages-femmes, quel que soit leur mode d'exercice, et tous nos futur.e.s collègues, à maintenir la pression en se déclarant grévistes le 10 février, date initialement prévue et reportée pour une prochaine rencontre avec les Conseillers d'Olivier Véran, Ministre des solidarités et de la santé.

En revanche, nous attendons, dès la prochaine réunion les premières propositions concrètes répondant à toutes nos préoccupations pour la profession et la santé des femmes.

Notre colère est forte, il faut maintenant des actes.

Déterminées, nous continuerons à œuvrer pour donner enfin aux sages-femmes la place qu'elles méritent, eu égard à leur rôle indispensable dans le paysage français de la Santé.